



Décider devient facile.

en partenariat avec



INVITATION



Conseil municipal, élus, DGS et secrétaires de mairie, quelle répartition des rôles au sein de la commune ?

Conférence le **mardi 24 février 2009 - 18h30 à 20h30**

Salle SCÉLIA - rue Didier Pironi - 72190 SARGE-LES-LE MANS

Au travers de précédents jurisprudentiels et d'exemples concrets, SVP vous propose de faire le point sur les responsabilités et domaines d'interventions respectifs des différents acteurs au sein d'une commune ou d'un EPCI.

- Quelle répartition entre le conseil et le maire ?
- Quels sont les différents régimes de délégation au bénéfice du maire, des adjoints, des conseillers municipaux, du directeur général des services et leurs conséquences ?
- Quels sont les droits dont bénéficient les élus au sein de la collectivité, notamment dans l'accès à l'information ?
- Quelle place pour le poste de direction (DGS et secrétaires de mairie) vis à vis des élus titulaires ou non de délégations ?

Cette Tribune sera animée par Pauline Cano et Vincent Lesconnec, Expert et Manager au département collectivités locales de SVP, avec la participation de Tatiana Dupont, Directrice de l'association des maires de la Sarthe.

Une large place sera laissée aux échanges avec la salle afin de vous permettre notamment d'interroger les experts SVP.

Un cocktail est prévu à l'issue de la conférence.

Coupon-réponse à retourner par fax au 02 43 76 15 77 (Mairie de Sargé-Les-le Mans)



Madame Mademoiselle Monsieur Je serai accompagné(e) de :

Collectivité..... Nom.....

Nom..... Prénom.....

Prénom..... Fonction.....

Fonction..... Tél..... Fax.....

Adresse..... E-mail.....

Code postal..... Ville.....

Tél..... Fax.....

E-mail.....

Veillez renvoyer ce coupon avant le 18 février 2009.